



ODD 17 : RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE REVITALISER

LES THÈMES ET OBJECTIFS CLÉS AUXQUELS LEGRAND CONTRIBUE

Transferts ciblés des technologies

17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord

Legrand met en place chaque année en Inde un **programme de formation** qui permet d'accompagner des installateurs électriciens peu qualifiés à devenir des techniciens autonomes. Le Groupe fournit outillage et assure la formation et permet ainsi à ces personnes de passer du statut de sous-traitant à celui de travailleur indépendant, garantissant un meilleur niveau de vie, et une meilleure qualité de leurs installations électriques. Chaque année, entre 2 000 et 2 500 personnes sont formées.

Partenariat pour le développement durable

17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, atteindre les objectifs de développement durable

Dans les pays où le Groupe est implanté, chaque filiale noue des **partenariats de recherche avec les clusters et pôles de compétitivité**, mais également avec les **laboratoires** de recherche et les **universités**. Legrand promeut ainsi la montée en compétence de futurs professionnels de son secteur, en soutenant la création de **cursus spécialisés**, mais promeut également l'activité économique locale en développant et commercialisant des solutions innovantes grâce à des start-up et PME. Depuis 2014, ce sont **116 partenariats d'innovation** qui ont été conclus.